



Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 28 mars 2013

Présent-es : Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Patrick BOTTIER (ENSA La Villette - architecture), Gérard CAZOBON (Compiègne), Henri BOURSIER (secrétaire national / CinéSolidaires), Vincent DELACROIX (Centre des Monuments nationaux), Elise MULLER (secrétaire nationale / Louvre), Bibata OUEDRAOGO (Louvre), Cédric ROMS (secrétaire national / Inrap).

Excusé-es : Sophie AGUIRRE (secrétaire générale / Louvre), Christelle GUYADER (secrétaire nationale / Louvre), Benjamin HERARD (secrétaire national / Inrap), Annie LELANDAIS (DGMIC – SLL), Agnès SUILLEROT (Universcience / trésorière)

Prochains conseils des sections :

- jeudi 18 avril, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu
- jeudi 30 mai, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu
- jeudi 27 juin, 10h-17h, permanence, 61 rue de Richelieu

VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES

• Trésorerie

Le CDS vote l'indemnisation (à hauteur du salaire net) d'une adhérente qui suivra la formation de 2 jours de Solidaires « Animer une section syndicale » et qui ne peut pas obtenir de prise en charge par son employeur (Écrans de Paris).

• Fonctionnement de la permanence nationale

Point reporté.

• Commission juridique.

– Section SUD Archéopole : mise en cause des adhérent-es SUD (sanctions disciplinaires) suivie avec Solidaires Lille et avec un avocat sur place. Le CDS est d'accord sur le principe d'un conseil juridique mais si une procédure est envisagée, il faudra suivre la procédure habituelle pour la demande de prise en charge : devis et informations précises permettant de juger des chances d'obtenir gain de cause.

– MK2 : la procédure aux Prud'hommes suit son cours.

• Journal « Voix de SUD »

Les rédacteurs/trices et les contenus manquent à l'appel. Un mail sera fait pour solliciter des contributions.

TOUR DES SECTIONS

● **Louvre**

> Concernant l'affaire de travail dissimulé (depuis des années, des contractuels à temps incomplet font des heures supplémentaires), deux avocats (dont Me Telle) ont été consultés et ils estiment qu'il ne sera pas possible de faire sauter la prescription au-delà de 4 ans pour réclamer les manques à gagner. Des actions individuelles devant le tribunal administratif seraient possibles. Un nouveau problème est apparu qui complique les négociations avec la direction : certain-es vacataires ont eux/elles reçu un trop perçu ; des hypothèses sont faites pour leur permettre de combler ce déficit sans perte de salaire.

> Concernant le problème des pickpockets, un courrier a été adressé à la direction pour lui rappeler que les agents étaient en mesure d'exercer leur droit de retrait.

● **Écoles d'architecture**

> Les titulaires manifestent leur opposition à la loi Sauvadet (titularisations), car ils/elles n'acceptent pas ces titularisations sans que des concours soient organisés (concours qu'ils/elles ont dû passer) et considèrent que ces titularisations vont bloquer les évolutions de certains agents. Notre syndicat doit clairement se positionner sur ce sujet.

> Un rapport doit être remis à la Ministre suite à une concertation sur l'enseignement et la recherche ; les revendications des syndicats ne seront probablement pas prises en compte (sauf ce qui n'occasionne pas de dépenses) alors que le manque de moyens met en péril la survie des écoles et l'accomplissement de leurs missions essentielles. Il faudrait inscrire ce problème dans les débats de l'agenda social (problématiques de recrutement, loi ANT, politique de recherche.

> À l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, des inspecteurs sont venus constater des problèmes de salaires d'enseignant-es contractuel-les (les plus mal payé-es de toutes les écoles) et ont mis au jour à cette occasion différentes pressions ; on peut espérer que cela ait des conséquences positives dans d'autres écoles.

● **Musées**

– Compiègne : le journal « Notre voix de SUD n° 1 » est sorti.

– Pau : une assemblée générale a été organisée ; une externalisation des postes de jardiniers est en cours sur trois sites pilotes dont Compiègne et Pau. Compiègne a recours à des personnes en insertion et il y a une volonté de contourner ce dispositif.

– Nice : une création de section des Musées de Nice est en cours.

– Mucem Marseille : est devenu établissement public, malgré l'opposition (vote consultatif) du comité technique de la DGPat (Direction générale des patrimoines) et ce statut génère plein d'abus de biens sociaux. Les salarié-es de l'association qui a précédé l'établissement public n'ont pas vu leurs salaires alignés sur les grilles du public ; le directeur est payé et par l'association et par le Ministère ; l'association a obtenu des crédits dits toxiques, passés dans l'établissement public. Conseil sera demandé à Me Telle sur les démarches possibles à entreprendre : saisir le procureur de la République ? Informer la presse ? La difficulté est qu'il n'y a pas de section SUD au Mucem.

> Contractuel-les week-end : la titularisation peut se faire selon plusieurs critères, dont un temps de travail à 70 % au moins ; la CGT est opposée à l'augmentation du temps partiel de

50 % à 70 % car cela compenserait l'emploi titulaire alors qu'il faut selon eux des créations de postes.

> Le CT (comité technique) de la DGPat ne traite qu'environ 50 points sur les 1000 précédemment traités dans les CT locaux. Ce sont du coup les CHSCT qui assurent localement les fonctions des CT sans en avoir les compétences.

• Cinémas

Le secteur du cinéma se porte bien... pour le patronat. Les nouvelles technologies (le numérique) ont permis la suppression du métier de projectionniste, reconfiguré en métier de technicien polyvalent moins bien rémunéré.

– Gaumont-Pathé : élections CE / DP prévues fin mai. Beaucoup de débats en cours sur l'emploi et les compétences des salarié-es qui sont pour certain-es condamné-es à devenir polyvalent-es ou alors à chercher une reconversion. Une grève est prévue le 30 mars sur certains sites.

– Écrans de Paris : la section se développe dans les 5 cinémas parisiens (Arlequin, Escorial, Reflet Médicis, Majestic Passy, Majestic Bastille) qui regroupent 52 salarié-es.

– Tours : la création d'un multiplexe risque de faire perdre au Studio ciné de la clientèle et l'accessibilité à certains films.

– Cinéma Les Carmes (Orléans) : une reprise en SCOP est envisagée.

• CMN (Centre des monuments nationaux)

Résultats des élections au Conseil d'Administration :

68 voix (8,55 %) pour SUD Culture Solidaires, soit 17 voix de plus qu'à l'élection précédente et cela donnerait a priori 1 siège aux prochaines élections professionnelles. La CGT obtient 51,82 % (2 sièges), la CFDT 27 % (1 siège), la FSU 6,67 % et FO 5,91 %.

DÉCENTRALISATION

Le projet de loi est devenu acceptable mais on peut se demander comment il évoluera devant l'Assemblée car les législateurs sont nombreux à avoir des intérêts locaux et des conflits d'intérêts pourraient voir le jour.

Une réunion public / privé pour en débattre est prévue à la permanence le 22 mai.

INTERPROFESSIONNEL / LUTTES CITOYENNES

• Accord d'INSécurisation de l'emploi

– Cet accord s'appelle précisément Accord « compétitivité des entreprises et sécurisation de l'emploi » ; il a été signé le 11 janvier par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC. La CGT et FO ne l'ont pas signé. Solidaires, syndicat non représentatif, n'a pas été invité à participer à la négociation. Il est en voie d'examen à l'Assemblée et sera probablement adopté prochainement.

– La journée d'actions du 5 mars a été assez conséquente : mobilisation importante de la CGT, plus faible de Solidaires.

– Une nouvelle journée d'actions est prévue le 5 avril.

● Réunion de l'Union SUD Culture et Médias Solidaires

La réunion prévue le 3 avril est reportée. À l'ordre du jour figurent les points suivants :

- rencontre des différents SUD de l'Union,
- hypothèse de la création d'un syndicat SUD Médias dans l'Union pour regrouper les sections médias de SUD Culture.

Le CDS ne prend pas position, faute de participant-es en nombre suffisant et en l'absence d'expressions des sections des Médias mais fait les remarques suivantes :

- certaines sections des Médias souhaitent rester dans SUD Culture, appréciant son implication interprofessionnelle,
- pourquoi créer encore un syndicat, à animer et par qui ?
- le problème de la représentativité se poserait (liée à l'exigence des 2 ans d'existence).

ACTUALITÉS MINISTÈRE DE LA CULTURE / FONCTION PUBLIQUE

● Agenda social

Des réunions thématiques sur les grandes politiques sont organisées. Des discussions sont déjà en cours (application de la loi de titularisation, action sociale). Il faudra participer à certains débats pour défendre nos positions (égalité hommes / femmes, politique de recherche...). Il va falloir contacter les militant-es qui pourraient y participer.

● Emplois d'avenir

Ces emplois financés en grande partie par l'État se généralisent : au Louvre, à Guimet, au CMN (Centre des monuments nationaux) ; ils n'ont pas d'impact sur la masse salariale mais sur le budget de fonctionnement, et dans les faits sont créés sur de l'emploi de fonctionnaires. Une rémunération identique à celle des titulaires a été réclamée pour eux (salaires + indemnitaire), mais cela a été refusé par Bercy : ils bénéficieraient du traitement de base, de la prime dominicale mais pas des autres primes dites statutaires. Cela revient à dire qu'à travail égal, pas de salaire égal (-10 %). Il faut évoquer ce problème au niveau de Solidaires fonction publique.

● Protocole de revalorisation du système indemnitaire (IAT et IFTC, voir Conclusions CDS février 2013)

Un courrier de protestation avec la FSU et FO est prévu : il ne faut pas valoriser des métiers au détriment d'autres métiers ; le plancher de 196€ doit être le même pour tou-tes.

● MAP (Modernisation de l'action publique)

Sous ce sigle, se cache la RGPP version socialiste...

Les économies budgétaires sont très importantes, il n'y a pas de créations d'emplois (ou alors des créations, au niveau de la justice et de l'éducation, mais au détriment de suppressions ailleurs) et plutôt des réductions d'effectifs encore plus importantes qu'avec la RGPP.

Une pétition est envisagée mais elle est très floue (demande d'augmentation du point d'indice et des emplois) et le CDS ne voit pas l'intérêt de s'y rallier.

Paris, le 17 mai 2013